

0030

Version 8.0

Date d'émission : 11/22/2022 Réf. 130000001562
Date de révision : 04/25/2025

Cette FDS est conforme aux normes et aux exigences réglementaires du Canada et peut ne pas respecter les exigences réglementaires en vigueur dans d'autres pays.

SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom du produit : 0030
Utilisation du Produit : Pâte pour l'industrie électronique, Production de circuits imprimés

Restrictions d'utilisation : Ne pas utiliser le produit à d'autres fins que celles spécifiées ci-dessus.
Fabricant / Fournisseur : Celanese Sales U.S. Ltd.
974 Centre Road
Wilmington, DE 19803, USA

Téléphone : 1-800-387-2122
Urgence pendant le Transport : Domestic NA: 800-424-9300 International, CALL +1 703-527-3887 (collect calls a

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**Catégorie de danger du produit**

Liquides inflammables	Catégorie 4
Irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2A
Sensibilisation cutanée	Catégorie 1
Mutagénicité sur les cellules germinales	Catégorie 2
Cancérogénicité	Catégorie 2
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 1A
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	Catégorie 2
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	Catégorie 1
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	Catégorie 2

0030

Version 8.0

Date d'émission : 11/22/2022
Date de révision : 04/25/2025

Réf. 130000001562

Contenu de l'étiquette

Pictogramme :



Mention d'avertissement : Danger

Avertissement de danger(s) : Liquide combustible.
Provoque une irritation cutanée.
Peut provoquer une allergie cutanée.
Provoque une sévère irritation des yeux.
Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
Susceptible de provoquer le cancer.
Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.
Risque présumé d'effets graves pour les organes. (Système respiratoire, Poumons)
Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. (Sang)
Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. (Système respiratoire, Poumons)

0030

Version 8.0

Date d'émission : 11/22/2022
Date de révision : 04/25/2025

Réf. 130000001562

Mesures de prévention des dangers : Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.
Se laver la peau soigneusement après manipulation.
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.
En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, une poudre chimique ou une mousse anti-alcool pour l'extinction.
Stocker dans un endroit bien ventilé.
Garder sous clef.
Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers

Le pourcentage suivant du mélange consiste en composant(s) dont la toxicité aiguë est inconnue: 74.0184 %

SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composant	No.-CAS	Concentration (% m/m)
Terpinéol	8000-41-7	10 - 30%
Résine d'épichlorhydrine modifiée	25068-38-6	5 - 10%

0030

Version 8.0

Date d'émission : 11/22/2022
Date de révision : 04/25/2025

Réf. 130000001562

Ethoxylate de nonylphénol	68412-53-3	1 - 5%
Oxyde de diargent	20667-12-3	0.1 - 1%

Le pourcentage exact (concentration) de la composition est/sont un secret commercial non divulgué.

Ingrédients de verre ou de céramique		30 - 60%
Plomb, Aluminium.		

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux	: Aucune donnée applicable disponible.
Inhalation	: En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais. En cas de difficultés respiratoires, mettre sous oxygène. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Faire appel à une assistance médicale.
Contact avec la peau	: Laver avec de l'eau et du savon. Si une irritation se développe et persiste, consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.
Contact avec les yeux	: Rincer immédiatement les yeux pendant au moins 15 minutes. Requérir une assistance médicale.
Ingestion	: En cas d'ingestion Se rincer la bouche à l'eau. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison. NE PAS faire vomir sauf sur instructions d'un médecin ou d'un centre anti-poison.
Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés	: Aucune donnée applicable disponible.
Protection pour les secouristes	: Aucune donnée applicable disponible.
Avis aux médecins	: Aucune donnée applicable disponible.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés	: Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche. Eau pulvérisée, Poudre chimique sèche, Dioxyde de carbone (CO2)
--------------------------------	--

0030

Version 8.0

Date d'émission : 11/22/2022 Réf. 130000001562
Date de révision : 04/25/2025

Moyens d'extinction inappropriés	: Aucune donnée applicable disponible.
Dangers spécifiques	: Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. (voir aussi Section 10) Éviter de respirer les produits de décomposition.
Équipements de protection particuliers des pompiers	: L'inhalation de produits de décomposition peut entraîner des problèmes de santé. Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.
Information supplémentaire	: Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Arrêter le déversement/la libération si ceci peut être fait avec un minimum de risque. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

NOTE: Relire les sections MESURES DE LUTTE CONTRE LE FEU et MANIPULATION (PERSONNEL) appropriée avant d'entreprendre le nettoyage. Utiliser UN ÉQUIPEMENT DE PROTECTION PERSONNEL approprié pour le nettoyage.

Précautions individuelles	: Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Assurer une ventilation adéquate. Porter un équipement de protection adéquat.
Précautions pour la protection de l'environnement	: Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. Éviter que le produit arrive dans les égouts. Nettoyer soigneusement le sol et les objets contaminés en observant les règlements concernant l'environnement.
Nettoyage du Déversement	: Contenir le déversement. Enlever avec un absorbant inerte. Collecter et contenir l'absorbant contaminé et endiguer la matière pour élimination. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination. Ventiler la zone. Nettoyer soigneusement la surface contaminée.
Mesures en cas de Déversement Accidentel	: Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

0030

Version 8.0

Date d'émission : 11/22/2022
Date de révision : 04/25/2025

Réf. 130000001562

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- Manipulation (Personnel) : Éviter l'inhalation, l'ingestion et le contact avec la peau et les yeux. Ne pas utiliser dans des zones sans ventilation adéquate. Conserver le conteneur fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Prendre soin d'éviter de gaspiller ou de répandre le produit en le pesant, le chargeant et le mélangeant. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Les tenues de travail contaminées doivent être conservées au poste de travail. Enlever les vêtements contaminés et l'équipement de protection avant d'entrer dans les zones à manger. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
- Manipulation (Aspects Physiques) : Éviter la formation de poussières et d'aérosols. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.
- Classe d'explosibilité de poussière : Aucune donnée applicable disponible.
- Stockage : Conserver dans le conteneur d'origine. Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Ne pas conserver ni consommer de la nourriture, ni des boissons, ni du tabac dans les zones où il pourrait y avoir une contamination avec cette matière. Conserver le conteneur fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Ne pas réutiliser un conteneur vide. Stable dans des conditions normales.
- Durée de stockage : Aucune donnée applicable disponible.
- Température de stockage : Aucune donnée applicable disponible.

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

- Mesures d'ordre technique : Une extraction d'air à la source ou une hotte de laboratoire doivent être utilisées lorsqu'on manipule les matières. Maintenir les concentrations dans l'air au-dessous des standards d'exposition professionnelle.
- Équipement de protection individuelle
- Protection respiratoire : Veiller à une ventilation adéquate. Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire. Lorsqu'il y a un risque d'exposition par l'air au-delà des valeurs limites applicables, porter une

0030

Version 8.0

Date d'émission : 11/22/2022
Date de révision : 04/25/2025

Réf. 130000001562

protection respiratoire approuvée avec une cartouche poussière/brouillard. Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des masques appropriés et agréés. Consulter le fabricant d'appareils respiratoires pour déterminer le type d'équipement approprié pour une application donnée. Se conformer aux limitations d'utilisation de l'appareil respiratoire spécifiées par le fabricant. Les personnes qui réalisent des travaux de maintenance ou de réparation sur des équipements du système d'évacuation (par ex. conduits) peuvent être tenues de porter un masque respiratoire et des vêtements de protection pour éviter de s'exposer à tout dépôt de résidus.

Protection des mains : Matériel: Gants imperméables
Protection supplémentaire: Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation., Les gants devraient être jetés et remplacés s'il y a le moindre signe de dégradation ou de perméabilité chimique., Le choix d'un gant approprié ne dépend pas seulement de sa matière mais aussi d'autres propriétés et diffère d'un fournisseur à l'autre., Le temps de pénétration peut être obtenu du fournisseur de gants de protection et il doit en être tenu compte., Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le délai de rupture de la matière qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact.

Protection des yeux : Porter des lunettes de sécurité avec protections latérales.

Protection de la peau et du corps : Choisir une protection corporelle en relation avec le type, la concentration et les quantités de substances dangereuses, et les spécificités du poste de travail.
Vêtements légers de protection
Chaussures de sécurité

Directives au sujet de l'exposition
Valeurs limites d'exposition

Terpinéol

Aucune donnée applicable disponible.

Résine d'épichlorhydrine modifiée

Aucune donnée applicable disponible.

Ethoxylate de nonylphénol

Aucune donnée applicable disponible.

0030

Version 8.0

Date d'émission : 11/22/2022
Date de révision : 04/25/2025

Réf. 130000001562

Oxyde de diargent

Aucune donnée applicable disponible.

Plomb

OEL [OEL=Valeur Limite d'Exposition]	(Canada AB)	0.05 mg/m3	Limite d'exposition professionnelle de 8 heures
OEL [OEL=Valeur Limite d'Exposition]	(Canada BC)	0.05 mg/m3	Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
OEL [OEL=Valeur Limite d'Exposition]	(Canada QC)	0.05 mg/m3	Valeur d'exposition moyenne pondérée Plomb
OEL [OEL=Valeur Limite d'Exposition]	(Canada ON)	0.05 mg/m3	Limite moyenne pondérée dans le temps (LMPT) Plomb
TLV	(ACGIH)	0.05 mg/m3	Peau 8 heures, moyenne pondérée dans le temps Plomb

Aluminium

TLV	(ACGIH)	1 mg/m3	8 heures, moyenne pondérée dans le temps Fraction respirable Aluminium
-----	---------	---------	---

Indices d'expositions biologiques

Plomb

BEI	(ACGIH)	200 µg/l	Plomb/Dans le sang Non critique
-----	---------	----------	------------------------------------

0030

Version 8.0

Date d'émission : 11/22/2022
Date de révision : 04/25/2025

Réf. 130000001562

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique	: liquide
Forme	: liquide visqueux
Couleur	: noir
Odeur	: Pin
Seuil olfactif	: Aucune donnée applicable disponible.
pH	: Aucune donnée applicable disponible.
Point/intervalle de fusion	: Aucune donnée applicable disponible.
Point/intervalle d'ébullition	: Aucune donnée applicable disponible.
Point d'éclair	: 88 °C Méthode: Coupelle fermée Setaflash - SCC
Taux d'évaporation	: Aucune donnée applicable disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée applicable disponible.
Limite d'explosivité, supérieure	: Aucune donnée applicable disponible.
Limite d'explosivité, inférieure	: Aucune donnée applicable disponible.
Pression de vapeur	: Aucune donnée applicable disponible.
Densité de vapeur	: Aucune donnée applicable disponible.
Densité	: 1.92 g/cm3
Densité spécifique (Densité relative)	: Aucune donnée applicable disponible.
Hydrosolubilité	: à 20 °C (68 °F)

0030

Version 8.0

Date d'émission : 11/22/2022 Réf. 130000001562
Date de révision : 04/25/2025

légèrement soluble

Solubilité(s) : Aucune donnée applicable disponible.

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Aucune donnée applicable disponible.

Température d'auto-inflammabilité : Aucune donnée applicable disponible.

Température de décomposition : Aucune donnée applicable disponible.

Viscosité, cinématique : > 20.5 mm²/s à 40 °C (104 °F)
Évalué(e)

Viscosité, dynamique : > 100 Pa.s à 25 °C (77 °F)

Substance oxydante : La substance ou le mélange n'est pas classé comme comburant.

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Aucune donnée applicable disponible.

Stabilité chimique : Stable à températures et conditions de stockage normales.

Possibilité de réactions dangereuses : Une polymérisation ne va pas se produire.

Conditions à éviter : Aucune raisonnablement prévisible.

Matières incompatibles : Acides, bases et oxydants forts

Produits de décomposition dangereux : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
En cas d'incendie:
Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et hydrocarbures imbrûlés (fumée), Oxydes de métaux

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Terpinéol

0030

Version 8.0

Date d'émission : 11/22/2022
Date de révision : 04/25/2025

Réf. 130000001562

Inhalation	:	donnée non disponible
Inhalation	:	
Dermale DL50	:	> 2,000 mg/kg , Lapin
Oral(e) DL50	:	> 2,000 mg/kg , Rat
Irritation de la peau	:	Irritation de la peau, Lapin
Irritation des yeux	:	Irritation des yeux, animaux (espèce non spécifiée)
Sensibilisation cutanée	:	N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire., Cochon d'Inde
Toxicité à dose répétée	:	Oral(e) Rat - On n'a trouvé aucun effet toxicologique significatif.
Cancérogénicité	:	N'est pas classifiable comme cancérogène pour l'homme. L'ensemble des preuves indique que la substance n'est pas cancérogène.

0030

Version 8.0

Date d'émission : 11/22/2022
Date de révision : 04/25/2025

Réf. 130000001562

Mutagénicité : Des tests sur des cultures de cellules bactériennes ou mammaliennes n'ont révélé aucun effet mutagène.
L'évidence semble indiquer que cette substance n'induit pas de dommages génétiques chez les animaux.

Toxicité pour la reproduction : Les tests sur les animaux ont montré des effets sur la reproduction à des teneurs égales ou supérieures à celles qui provoquent une toxicité pour les parents.

Résine d'épichlorhydrine modifiée

Inhalation : Rat
On n'a pas pu déterminer une CL50/inhalation/4h/rat parce qu'aucune mortalité chez les rats n'a été observée pour la concentration maximum atteinte.

Dermale DL50 : > 2,000 mg/kg , Rat

Oral(e) DL50 : > 2,000 mg/kg , Rat

Irritation de la peau : Irritation sévère de la peau, Lapin

Irritation des yeux : Irritant pour les yeux, réversible en 7 jours, Lapin

Sensibilisation cutanée : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau., Souris

0030

Version 8.0

Date d'émission : 11/22/2022
Date de révision : 04/25/2025

Réf. 130000001562

Toxicité à dose répétée : Ingestion

Rat

- 90 jr

NOAEL: > 1,000 mg/kgMéthode: OCDE ligne directrice 408

On n'a trouvé aucun effet toxicologique significatif.

Contact avec la peau

Souris

- 90 jr

NOAEL: 100 mg/kgMéthode: OCDE ligne directrice 411

On n'a trouvé aucun effet toxicologique significatif.

Cancérogénicité : Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet cancérigène.

Mutagénicité : Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet mutagène.
N'a pas provoqué de dommages génétiques dans les cultures de cellules de bactéries.
Des dommages génétiques dans les cultures de cellules de mammifères ont été observés dans certains tests de laboratoire mais pas dans d'autres.

Toxicité pour la reproduction : Pas toxique pour la reproduction
Des tests sur les animaux n'ont montré aucun effet toxique sur la reproduction.
Aucun effet sur ou via l'allaitement

0030

Version 8.0

Date d'émission : 11/22/2022
Date de révision : 04/25/2025

Réf. 130000001562

Tératogénicité : Les tests sur les animaux n'ont montré aucune toxicité pour le développement.

Ethoxylate de nonylphénol

Oral(e) DL50 : 4,450 mg/kg , Rat

Irritation de la peau : Irritation sévère de la peau, Lapin
L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Irritation des yeux : Risque de lésions oculaires graves., Lapin
L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Sensibilisation cutanée : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau., humain
L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Oxyde de diargent

Oral(e) DL50 : > 5,000 mg/kg , Rat

Irritation de la peau : Pas d'irritation de la peau, Lapin

0030

Version 8.0

Date d'émission : 11/22/2022
Date de révision : 04/25/2025

Réf. 130000001562

Irritation des yeux : Irritation sévère des yeux, Lapin

Sensibilisation cutanée : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau., Cochon d'Inde

Toxicité à dose répétée : Oral(e)

Rat

-

On n'a trouvé aucun effet toxicologique significatif.

Inhalation

Rat

-

On n'a trouvé aucun effet toxicologique significatif.

Mutagénicité : Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet mutagène.

Tératogénicité : Les tests sur les animaux n'ont montré aucune toxicité pour le développement.

Plomb

Inhalation 4 h CL50 : > 5.05 mg/l , Rat

L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

0030

Version 8.0

Date d'émission : 11/22/2022
Date de révision : 04/25/2025

Réf. 130000001562

Dermale DL50	: > 2,000 mg/kg , Rat	L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.
Oral(e) DL50	: > 5,000 mg/kg , Rat	L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.
Irritation de la peau	: Pas d'irritation de la peau, Lapin	L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.
Irritation des yeux	: Pas d'irritation des yeux, Lapin	L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.
Sensibilisation cutanée	: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau., Cochon d'Inde	L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.
Toxicité à dose répétée	: Oral(e) Rat -	

0030

Version 8.0

Date d'émission : 11/22/2022
Date de révision : 04/25/2025

Réf. 130000001562

LOAEL: 200,

Organes cibles: Sang

La substance ou le mélange est classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée, catégorie 1.

la chimie du sang est altérée, L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

- Cancérogénicité** : Cancérigènes suspectés pour l'homme
Une augmentation de l'incidence des tumeurs a été observée chez des animaux de laboratoire.
L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.
- Mutagénicité** : Les tests in vitro ont montré des effets mutagènes
Des dommages génétiques dans les cultures de cellules de mammifères ont été observés dans certains tests de laboratoire mais pas dans d'autres.
- Toxicité pour la reproduction** : Toxique pour la reproduction reconnu chez l'homme
Fertilité réduite
L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.
- Tératogénicité** : Développement du fœtus retardé (variations)
L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

0030

Version 8.0

Date d'émission : 11/22/2022
Date de révision : 04/25/2025

Réf. 130000001562

Inhalation : Les effets de l'inhalation de fortes concentrations de particules respirables peuvent inclure:

Dommages à l'appareil respiratoire

Domage aux poumons

Toxicité à dose répétée : Inhalation

humain

-

Dommages à l'appareil respiratoire, Domage aux poumons

Cancérogénicité

Les classifications du risque de cancérogénicité de ce produit et(ou) de ses ingrédients ont été établies selon la norme de déclaration des dangers HazCom 2012, annexe A.6. Les classifications peuvent être différentes de celles indiquées dans le rapport du Programme national de toxicologie des É.-U. (NTP) sur les substances cancérogènes (édition la plus récente) ou de celles considérées être des substances cancérogènes potentielles se trouvant dans les monographies du Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) (édition la plus récente).

Matériel	CIRC
Plomb	2B

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité aquatique

0030

Version 8.0

Date d'émission : 11/22/2022
Date de révision : 04/25/2025

Réf. 130000001562

Terpinéol

96 h CL50 : Danio rerio (poisson zèbre) 62 - 80 mg/l OCDE ligne directrice 203

72 h CE50r : Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes) 68 mg/l OCDE Ligne directrice 201

72 h CE50b : Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes) 17 mg/l OCDE Ligne directrice 201

48 h CL50 : Daphnia magna (Grande daphnie) 73 mg/l OCDE Ligne directrice 202

Résine d'épichlorhydrine modifiée

96 h CL50 : Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) 1.2 mg/l

72 h CE50r : Scenedesmus capricornutum (algue d'eau douce) > 11 mg/l

72 h NOEC : Scenedesmus capricornutum (algue d'eau douce) 4.2 mg/l

48 h CE50 : Daphnia magna (Grande daphnie) 1.1 mg/l OCDE Ligne directrice 202

21 jr : NOEC Daphnia magna (Grande daphnie) 0.3 mg/l OCDE Ligne directrice 211

Ethoxylate de nonylphénol

96 h CL50 : Danio rerio (poisson zèbre) 81 mg/l

Oxyde de diargent

96 h CL50 : Pimephales promelas (Vairon à grosse tête) 0.0012 mg/l

96 h CE50 : Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes) 0.19 mg/l

48 h CE50 : Daphnia magna (Grande daphnie) 0.00022 mg/l

32 jr : NOEC Pimephales promelas (Vairon à grosse tête) 0.00035 mg/l

21 jr : NOEC Daphnia magna (Grande daphnie) 0.0033 mg/l

Aluminium

96 h Essai en semi-statique : Salmo trutta (truite commune) > 100 mg/l OCDE ligne directrice 203
NOEC

0030

Version 8.0

Date d'émission : 11/22/2022
Date de révision : 04/25/2025

Réf. 130000001562

72 h NOEC : Scenedesmus capricornutum (algue d'eau douce) > 100 mg/l OCDE
Ligne directrice 201

48 h NOEC : Daphnia magna (Grande daphnie) > 100 mg/l OCDE Ligne directrice
202

Devenir dans l'Environnement

Terpinéol

Biodégradabilité : 80 % OCDE Ligne directrice 301
Facilement biodégradable.

Bioaccumulation : Facteur de bioconcentration (FBC) : 24.13
Une bioaccumulation est peu probable.

Résine d'épichlorhydrine modifiée

Bioaccumulation : La substance a le potentiel pour être bioaccumulable.

Oxyde de diargent

Bioaccumulation : Une bioaccumulation est peu probable.

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination - Produit : Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales. Ne jamais déverser du produit non utilisé dans une canalisation intérieure ni extérieure quelque'elle soit.

Méthodes d'élimination - Le conteneur : Ne pas réutiliser un conteneur vide.
Les conteneurs contaminés/non nettoyés doivent être traités/manipulés comme des déchets de produit.
Éliminer le conteneur correctement.
Se référer aux Règlements Locaux, de l'État/de la province, et Fédéraux, ainsi qu'aux Normes industrielles.

Emballages contaminés : Aucune donnée applicable disponible.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

0030

Version 8.0

Date d'émission : 11/22/2022
Date de révision : 04/25/2025

Réf. 130000001562

IATA_C	Numéro ONU	: 3082
	Nom d'expédition des Nations unies	: Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (Glass frits, Silver oxide)
	Classe	: 9
	Groupe d'emballage	: III
	No. Etiquetage	: 9
IMDG	Numéro ONU	: 3082
	Nom d'expédition des Nations unies	: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Glass frits, Silver oxide)
	Classe	: 9
	Groupe d'emballage	: III
	No. Etiquetage	: 9

Transport non réglementé par TMD (TDG)

SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

DSL : Un ou plusieurs composants de ce produit ne sont pas énumérés sur la Liste intérieure des substances (LIS).

autre Remarques : Aucune substance n'est soumise à une déclaration de nouvelle activité significative.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Date d'émission : 11/22/2022
Date de préparation de MSDS : 04/25/2025

0030

Version 8.0

Date d'émission : 11/22/2022
Date de révision : 04/25/2025

Réf. 130000001562

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.